

BP/VSH

N° 2026 - 51

OBJET :
Désignation des
représentants du conseil
municipal au conseil
d'administration de la
régie restauration-
hébergement
(Exploitation hospice
Rioumajou et buvette au
col du Portet)

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Saint-Lary Soulan dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint-Lary Soulan, sous la présidence de madame Ombeline Perez, maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 23 mars 2026

Présents : MM. Ombeline Perez, Edwige Mieyan, Manuel Bernia, Sabrina Pons, Benoît Hinfray, Maryse Pomé, Yves Florence, Marie-Hélène Lacaze, Nicolas Herqué, Thierry Dupont, Yorick Sohm, Alexia Pons, André Mir, Raymond Campo, Fabienne Fourcade.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de quinze et pouvant valablement délibérer, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Alexia Pons a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Votes pour : 15

Affichée à la porte de la mairie
Le 1^{er} avril 2026 selon le relevé de décisions.

Rapporteur : Ombeline Perez, maire

Madame le maire rappelle aux membres du conseil municipal, la création, par délibération n° 2025-81 en date du 15 mai 2025, de la régie municipale restauration-hébergement.

Au cours de cette séance du conseil municipal, avaient été nommés un directeur de régie (monsieur Jean-Marc Bizern) ainsi que quatre (4) représentants de la commune et deux (2) socio-professionnels au sein du conseil d'exploitation de la dite régie.

Suite au renouvellement général des conseillers municipaux le 15 mars 2026, il convient de désigner les nouveaux représentants de la commune et des socio-professionnels.

Après avoir pris acte des candidatures, le conseil municipal a délibéré et voté pour désigner :

Membres élus	Autres membres
- Ombeline Perez - Benoît Hinfray - Yorick Sohm - Sabrina Pons	- Thierry Galeazzi - Marguerite Turmo

Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Lary Soulan, le 27 mars 2026



Le maire,

Ombeline PEREZ